



-  
**Association Nationale**

**des Assistants de Service Social**

**15, rue de Bruxelles 75009 Paris**

01 45 26 33 79

site Internet : <http://www.anas.fr>

mail : [info.anas@yahoo.fr](mailto:info.anas@yahoo.fr)

## Communiqué

5 juin 2009

### Crise des Moyens, Crise de Sens : Un Mouvement aux résonances nationales

#### L'ANAS soutient les professionnels de la Moselle

Les assistants sociaux et leurs collègues du Conseil Général de Moselle sont engagés le lundi 8 juin dans un mouvement de grève visant à obtenir des réponses aux questions qu'ils posent depuis de nombreux mois !

Nos collègues ont depuis octobre 2008 alerté professionnellement leur institution sur les difficultés qu'ils rencontrent à trois niveaux :

#### **Augmentation des demandes/moyens inchangés**

La situation sociale a provoqué un afflux des demandes d'aides de la part de la population au niveau matériel. La loi 2007 réformant la protection de l'enfance a généré un transfert de charge de la Justice vers les services du Conseil Général. Et l'arrivée du RSA devrait renforcer cette tension. Les moyens affectés n'ont pourtant pas évolué significativement.

Résultat : des professionnels de plus en plus exposés et dépourvus mais toujours autant responsables.

#### **Exigences contradictoires**

Il est demandé aux professionnels de faire de plus en plus d'administratif, avec une informatisation qui nécessite encore plus de saisies de leur part... tout en étant plus disponible et en proximité avec les usagers qu'ils rencontrent ! Il est par ailleurs demandé d'évaluer impérativement dans les 48 heures toute information dite préoccupante en protection de l'enfance, quand bien même cette information montre qu'il n'y a aucune urgence à intervenir dans un tel délai. Enfin, dans l'attente de réponse adaptée (par exemple accueil d'un enfant chez une assistante familiale), les professionnels doivent être présents au sein des familles tout en tenant l'ensemble de leurs autres tâches.

Résultat : des injonctions paradoxales permanentes qui déroutent et usent les professionnels, tout en nuisant aux familles.

#### **Une absence de véritable réponse qui atteint chaque professionnel**

Les travaux sur l'usure professionnelle montrent que ce n'est pas tant le professionnel qui en est la source, mais l'organisation dans laquelle il évolue. Les tensions qui marquent les services sociaux sont inhérentes à ses missions. Cependant, la question de l'organisation d'un service, la place donnée à la relation avec les usagers, la responsabilité des professionnels (donc leur marge de manœuvre

dans les choix qu'ils opèrent) et le mode de management sont les facteurs essentiels qui contribuent ou limitent les risques d'usure. L'absence de véritable réponse aux multiples demandes émanant des Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion constitue un mode de gestion violent pour les professionnels responsables qui ont alertés leur hiérarchie. La Moselle possède des professionnels de valeur, attachés à des valeurs respectueuses de la population et du service public. Il n'est pas trop tard pour que le Président du Conseil Général les reconnaissent comme tels.

## Un signal national

Ce département évolue aujourd'hui, comme tous les autres, dans un contexte difficile. Le mode de réponse à ce contexte doit permettre aux professionnels de soutenir mieux encore la population fragilisée. Comme le mouvement initié en 2006 par les assistantes sociales du Puy de Dôme, ou par ceux des Pyrénées-Atlantiques il y a quelques semaines, les professionnels de Moselle lancent aujourd'hui une alerte qui résonne dans tous les départements. L'empilement des dispositifs, le poids de l'administratif au dépens de la relation d'aide, la bureaucratisation, les fonctionnements visant à protéger l'institution avant les familles et les professionnels, l'accroissement de la masse de travail se retrouvent partout. Cela dégrade les conditions de travail. Plus encore, cela modifie la nature de la fonction des travailleurs sociaux. Engagés dans le soutien et l'accompagnement des personnes, ils se retrouvent de plus en plus confinés à un pseudo-traitement de « situations sociales ».

Ce constat général n'exonère aucun Conseil Général de sa responsabilité dans sa réalité locale. A commencer par le Conseil général de Moselle. C'est pourquoi l'ANAS soutient ce mouvement.

Parce qu'il est exemplaire et symptomatique d'une réalité plus large, l'ANAS contribue au renforcement de son écho au niveau national.

Le 5 juin 2009  
Pour le Conseil d'Administration de l'ANAS  
La Présidente  
Françoise LEGLISE

